

📌 Revue Mensuelle N°1 📌 Retour sur les premiers conseils / Déni de démocratie / Handiphobie

9 septembre 2020

<https://www.youtube.com/watch?v=wLtWiu14e3A&t=0s>

1- Présentation d'Odile, du format et de ses objectifs

2- Premières impressions des Conseils Municipaux et Métropolitains

3- Points polémiques

4- La suite

1- Présentation d'Odile et du format

Hello tout le monde, aujourd'hui ça va être un format un peu spécial puisque nous allons parler de mon travail au conseil Municipal ainsi qu'au conseil Métropolitain. C'est un format que je compte renouveler durant toute la période de mon mandat, à priori nous allons partir sur une vidéo par mois.

Dans un premier temps je vais me présenter car vous ne me connaissez peut-être pas toutes et tous, ensuite nous allons attaquer la partie qui nous intéresse, à savoir mes premières impressions des conseils municipaux et métropolitains, les points « polémiques » notamment, puis enfin, nous discuterons de la suite...

Donc pour me (re)présenter, moi c'est Odile Maurin, je suis élue au sein du Conseil Municipal de Toulouse et du Conseil de la Métropole dans le groupe d'opposition des élus d'Archipel Citoyen.

Avant toute chose, expliquons Archipel Citoyen. Alors c'est une liste citoyenne municipaliste qui s'est constituée à partir de personnes tirées au sort, de personnes plébiscitées et d'autres candidats. Plus des représentants de partis de gauche. Archipel Citoyen a élaboré son programme avec les habitants au sein de cercles de quartier ou cercles thématiques.

Ce qui fait ma singularité dans le champs politique, c'est que je suis une personne en situation de handicap, une personne différente.

Je suis porteuse d'une maladie génétique rare qui m'oblige à me déplacer en fauteuil roulant électrique, je suis fatigable, souffre de douleurs chroniques et suis fragile sur le plan infectieux. Par ailleurs, en tant qu'Asperger, je présente une personnalité et des besoins atypiques, notamment un fort besoin de stimulation et de compensation de mes troubles cognitifs, invisibles.

Je préside une association de défense des droits des personnes en situation de handicap, Handi-Social, depuis près de 20 ans, et j'ai aussi été fondatrice et présidente d'une association de réduction des risques liés à l'usage des drogues dans les années 90.

Pour la défense de mes propres droits, à l'occasion d'un combat qui a duré près de 10 ans, j'ai acquis une expertise sur le droit du handicap et j'ai d'ailleurs fait condamner l'État devant le Conseil d'État. Ce dernier a reconnu que le défaut de motivation des décisions de la COTOREP m'avait causé un préjudice indemnisable, à cause de l'absence d'explications et de justifications des refus de droits qui m'étaient opposés, alors même que je produisais de nombreux certificats médicaux, et que j'argumentais en m'appuyant sur les barèmes en vigueur.

Concrètement, j'ai passé près de 10 ans enfermée dans mon domicile, en manque d'hygiène, de soin et d'aide. Pour gagner, je me suis farcie la lecture du code du travail et de la sécurité sociale, intégralement.

Avec Handi-Social, j'ai accompagné de nombreuses situations individuelles, et obtenu pas mal de résultats pour ces personnes. Mais rien ne changeait fondamentalement et il y avait de plus en plus de personnes qui avaient besoin d'aide. Puis après l'espoir donné par la loi de 2005, nous avons enregistré des premiers reculs à partir de 2010. Notamment sur l'accessibilité en 2014 et en 2018.

En 2014 l'ordonnance accessibilité a mis fin à l'accessibilité des transports en limitant les arrêts accessibles aux plus fréquentés et il y a eu aussi des reculs sur le logement et les ERP. Plus de nouveaux délais jusqu'à 10 ans alors que nous attendons depuis 45 ans.

Puis en 2018 la Loi Elan a divisé par cinq la production de logements neufs accessibles.

Alors, avec d'autres, nous nous sommes inspirés des activistes américains qui par la désobéissance civile non violente avaient permis de faire avancer leurs droits.

Entre 2013 et 2015, j'ai fait un bref séjour au sein de l'association des Paralysés de France et découvert qu'on ne pouvait finalement pas être gestionnaire et militant et qu'il fallait choisir.

Avec Handi-Social ou avec d'autres nous avons tenté de nous faire mieux entendre des pouvoirs publics : occupation de préfecture, de tribunaux et d'autres administrations, opérations « péage gratuit » en fauteuil roulant et canne blanche, blocage du convoi de l'Airbus A380, blocage d'un TGV, blocage de cimenteries, blocage des pistes de l'Aéroport de Toulouse, ...

Nous avions bien compris que les intérêts financiers des grandes entreprises passaient largement avant nos droits, et nous voulions que notre parole porte loin et que les décideurs cessent de s'attaquer à nos droits sous peine que nous nous attaquions à leurs intérêts.

Toujours sans violence et sans casse bien entendu !

Nous avons obtenu quelques résultats, bien insuffisants malgré tout, car les associations gestionnaires qui se prétendent revendicatives sont dans la collusion, le conflit d'intérêt avec les pouvoirs publics et se contentent au mieux de vagues protestations.

J'ai aussi rejoint le mouvement des gilets jaunes à titre personnel, car cette soif de justice sur le plan social, environnemental et démocratique me correspondait.

J'ai manifesté de manière totalement pacifique mais j'ai malheureusement dû constater très vite que pour continuer à manifester il fallait se protéger avec un casque par rapport aux risques de tirs de LBD, et un masque à gaz, car je suis fragile sur le plan respiratoire.

Malgré la répression qui s'abattait sur les Gilets Jaunes, et peut-être justement à cause d'elle, j'ai persisté à être présente tous les samedis, toujours pacifique mais déterminée.

Et en mars 2019, alors que nous manifestions pacifiquement, un barrage de police nous a empêchés de poursuivre et alors que nous demandions gentiment à pouvoir passer, nous avons été victimes de tirs de grenades lacrymogènes et de canons à eau, sans sommation.

J'ai résisté, encore pacifiquement, en obstruant le passage du canon à eau avec mon fauteuil roulant et moi. J'ai aussi rappelé à la police le danger de manipuler mon fauteuil électrique et la vulnérabilité de mon corps. Malgré tout, l'officier responsable m'a mise en danger en demandant aux policiers de me manipuler ainsi que mon fauteuil. Résultat, une trentaine d'hématomes sur tout le corps, une entorse et cinq fractures du pied.

J'ai porté plainte et celle-ci a été classée sans suite, et deux policiers ont porté plainte contre moi pour « violences sur agents dépositaires de la force publique ». J'ai aussi été accusée de menaces, d'outrages, mais aussi d'entrave à la circulation d'un véhicule de secours qui s'est révélé être le canon à eau (de la police, pas des pompiers).

C'est deux mois plus tard que j'ai été plébiscitée sur la liste d'Archipel Citoyen par deux gilets jaunes plutôt éloignés des urnes. J'ai accepté de jouer le jeu et de me soumettre aux votes des toulousains pensant que ma candidature serait écartée, mais j'ai fini cinquième des votes.

Entre temps, j'avais commencé à contribuer au programme pour les municipales, ce que je fais régulièrement à chaque échéance avec de nombreuses organisations politiques.

Prise au jeu, avec d'autres candidats qui comme moi ne faisaient pas partie d'aucune organisation politique, certains plébiscités comme moi, d'autres tirés au sort, j'ai finalement décidé d'accepter mon rôle de candidate.

Bien que j'ai toujours dit que je ne voulais pas finir élue en charge du handicap, je me suis malgré tout investie sur les programmes transport, logement et urbanisme où j'ai apporté mon expertise et veillé à mettre en avant la question de la Conception Universelle sur laquelle j'ai déjà fait des vidéos explicatives et dont on pourra reparler à l'occasion.

J'ai été particulièrement séduite par le programme démocratique même s'il n'a pas toujours été facile de le décliner en acte. Nous avons tous été éduqués, formés dans un esprit de compétition, et non pas de collaboration, mais je crois vraiment à l'intelligence collective. Je pense qu'il est malgré tout nécessaire de confronter les idées, même vigoureusement. Il est important d'arriver à des décisions consensuelles mais cela ne doit pas interdire le conflit car le consensus mou et les non-dits génèrent des frustrations qui ressortent tôt ou tard.

Après une sélection devant un jury citoyen pour les 100 premiers candidats retenus, j'ai finalement fait partie de la liste des 69 candidats à la mairie de Toulouse. L'une des originalités de la liste a été aussi l'auto-ordonnancement : nous avons débattu et voté avec des outils innovants pour élire notre tête de liste et définir l'ordre des candidats.

J'ai fini 6ème sur la liste et j'ai mené ma première campagne électorale. Avec difficulté car une des hypocrisies du système c'est que je n'ai eu aucun droit à des moyens de compensation de mes handicaps pour mener campagne, alors que le gouvernement et la secrétaire d'État n'ont eu de cesse d'inciter les personnes handicapées à se présenter à des élections.

Il y a d'ailleurs en théorie des moyens de compensation du handicap une fois qu'on est élu mais il s'avère finalement qu'il manque encore des décrets pour appliquer la loi pour les métropoles et que l'enveloppe existante pour la mairie est plus que symbolique.

Ce qui va d'ailleurs devoir m'amener à me battre aussi pour avoir un assistant avec suffisamment d'heures pour participer avec moi aux conseils municipaux et métropolitains, mais aussi pour m'assister pour la préparation des dossiers à étudier cinq jours avant les réunions. De même pour les commissions auxquelles je devrai participer.

C'est d'ailleurs une des constantes de ma vie que de devoir essuyer les plâtres dans plein de domaines. En tant que fille qui voulait jouer au foot dans les années 70 puis en tant que militante pour la réduction des risques liés aux usages de drogues, et enfin en tant que personne en situation de handicap qui tente d'avoir une vie citoyenne en 2020 et qui mesure l'écart entre les discours et les actes.

C'est en décembre 2019, en début de campagne, que j'ai été jugée devant le tribunal correctionnel pour les supposées violences que j'aurai infligées à des policiers et autres accusations précitées avant. A ma grande stupéfaction, j'ai été reconnue coupable de ces violences après que le juge ait refusé de visionner les vidéos qui prouvaient que j'avais été victime de violences policières et face à des policiers qui ne fournissaient aucune preuve, aucun certificat médicaux, aucun constat de médecine légale. J'ai été condamnée à deux mois de prison avec sursis, un an d'interdiction de manifestation en Haute-Garonne et plusieurs milliers d'euros de dommages à verser aux policiers.

Quand les sondages nous ont positionnés comme challenger du maire actuel, Jean Luc Moudenc, j'ai commencé à subir des attaques de son camp, tendant à me présenter comme une personne violente capable d'agresser et de blesser des policiers, comme une casseuse, comme une représentante du désordre appelant au meurtre des policiers.

Nous avons choisi de ne pas répondre à cette campagne de caniveau ni aux attaques homophobes contre notre tête de liste et à d'autres attaques contre certains colistiers. Nous avons parlé « projet », instauré une méthode de rédaction programmatique qui parte de la parole des personnes concernées et nous avons finis second du premier tour.

Nous avons proposé aux deux autres listes menées par des socialistes et par Génération, de nous rejoindre à la proportionnelle de nos résultats respectifs. Une partie du PS a choisi délibérément de faciliter la réélection de Jean Luc Moudenc.

Les derniers jours nous avons senti la peur de Jean Luc Moudenc et de ses équipes qui se sont déchaînées à mon égard et à l'égard de mes autres colistiers.

La campagne malodorante de Jean Luc Moudenc, homophobe, handiphobe, lui a permis de renouveler son mandat et comme j'étais en 8ème position sur la liste du second tour, je me suis retrouvée élue dans l'opposition avec notre tête de liste et 14 autres colistiers et colistières. Je précise que nous formons un groupe politique de 14 élus nommé AC.

Depuis le résultat du 2ème tour, j'ai participé à deux conseils municipaux et deux conseils métropolitains qui ont vu l'élection de Jean Luc Moudenc comme Maire de Toulouse et Président de la Métropole.

Non content d'avoir gagné de sale manière, Jean Luc Moudenc n'hésite pas à refaire l'histoire et à tenter d'humilier ses adversaires.

Qu'il le veuille ou non, nous serons une opposition résolue mais constructive et quant à moi je suis déterminée à continuer de défendre les toulousains sur le terrain en accompagnant leurs luttes, leurs combats, leur voix, et à jouer mon rôle d'élue en épuluchant au mieux les projets de délibération et en partageant les ordres du jour de ces deux Conseils pour faire appel à l'expertise citoyenne.

Je suis intervenue sur le FIPHFP qui donne des moyens pour les agents en situation de handicap et j'ai souligné les manquements de ce plan mais surtout l'écart entre les objectifs et le réalisé dont la mairie ne parlait pas. J'ai aussi dénoncé la campagne de caniveau que j'avais subi et rappelé la réalité.

Et parce que je crois à l'intelligence collective, j'invite les toulousains et les habitants de la Métropole à nous faire remonter leurs luttes et leurs expertises afin de les mettre en lumière.

2- Premières impressions des Conseils Municipaux et Métropolitains

Il devrait n'y avoir que 4 conseils municipaux et 4 conseils métropolitains par an, Jean Luc Moudenc considérant ces instances comme des chambres d'enregistrement et non comme des lieux de débat, voulus par la République.

Pour la ville de Toulouse : Je participerai à la 5ème commission nommée « Qualité urbaine, bonne tenue de l'espace public » et à la commission d'attribution des aides pour « l'amélioration du logement des personnes âgées ».

Pour la Métropole : je me suis inscrite aux commissions suivantes : « habitat et logement », « mobilité », « voirie », « urbanisme et projets urbains » et pour finir, « propriété, proximité et pôles territoriaux ». Ça peut faire beaucoup de commissions et ce ne sera jouable que si la mairie se décide à réellement s'engager dans la compensation de mes handicaps comme la loi le prévoit mais sans que les textes réglementaires le permettent réellement. Ça va être l'occasion pour la Mairie de Toulouse de démontrer le caractère réellement inclusif de sa politique, ou pas... Les actes parleront !

Le choix de ces cinq commissions est lié à mon souhait de défendre la conception universelle et donc à agir dans tous les domaines où elle peut s'appliquer en matière d'accessibilité. Mon but est de convaincre et démontrer à la majorité municipale et métropolitaine qu'elle peut enfin être réellement inclusive sans sur-coûts majeurs sous réserve de traiter les problématiques en amont et j'aurai de nombreuses propositions en la matière.

Pour vous montrer l'intérêt de suivre les conseils municipaux et métropolitains, je vais l'illustrer par deux affaires qui ont été soulevées par les élus d'opposition à l'occasion du dernier conseil métropolitain.

3- Points polémiques

Deux délibérations présentaient un caractère particulier puisque l'une d'elle concernait le Maire de Saint-Jory, Thierry Fourcassier, qui voulait faire valider l'achat par la métropole d'un terrain lui appartenant pour permettre l'accès au « SDIS », la future caserne des pompiers, alors qu'il est élu de la Métropole. Notons que nombre d'élus du PS se sont « courageusement » abstenus de voter...

Et la deuxième délibération se proposait de ramener de près de 6000€ à 500€ le montant à faire payer par la FDSEA (syndicat agricole très puissant) pour les dégâts occasionnés par les tonnes de purin déversées devant les portes de la Préfecture lors de leur dernière manifestation et que la Métropole a du nettoyer à NOS frais. Curieusement il faut savoir que le Président de la FDSEA a soutenu officiellement la candidature de Jean Luc Moudenc à la Mairie et quand la presse s'est étonnée des largesses du maire à son égard, il a argumenté en disant que les toulousains étaient très contents car ça leur faisait de l'engrais pour leurs plantations. Par contre pour les gilets jaunes, dont on notera que, eux, n'ont pas soutenu la candidature de Jean Luc Moudenc à la Mairie, ils ont juste droit à une répression féroce, deux poids deux mesures ? Nous nous interrogeons.

Autre information à faire remonter, à mes yeux, aux oreilles des toulousains : la dernière trahison d'une large partie du PS. Pour comprendre le fond de l'affaire, il faut d'abord que je vous explique deux trois choses : Jean Luc Moudenc qui n'a pas réuni à la Métropole à lui tout seul, une majorité, a proposé aux maires PS et PRG de la Métropole de signer un « pacte d'orientation et gouvernance partagées » (signé le 16 juillet). Un nombre important de ces maires et élus a accepté, et s'est engagé à voter pour la politique de Jean Luc Moudenc. Les calculs politiciens font fureur, je serai curieuse de savoir si les électeurs de Pibrac, de Colomiers etc savent qu'en votant pour le PS, ils ont de fait voté pour mettre en place la politique de Jean Luc Moudenc ? Après le soutien affiché par Carole Delga à l'égard de Jean Luc Moudenc, ça commence à faire beaucoup.

Jean Luc Moudenc en a profité pour priver l'opposition de la moindre responsabilité et plus grave, d'une participation MÊME minoritaire dans les organismes où siège la Métropole (ex : syndicat départemental de l'eau en Haute-Garonne, ...) alors qu'il y avait 81 places pour les élus métropolitains. L'opposition n'en n'aura que deux.

Pour Opidéa et Europolia, aucun représentant alors que ces organismes vont traiter de la Tour Occitanie, de l'aménagement urbain autour de la gare et de la plupart des autres aménagements urbains qui sont des questions majeures pour les toulousains. Que veut-on cacher à l'opposition et aux toulousains ? Nous nous interrogeons.

Autre sujet majeur sur lequel Jean Luc Moudenc ne laisse aucun moyen à l'opposition de s'exprimer alors même que cela impacte et va impacter de plus en plus la vie quotidienne des personnes les plus fragilisées par la crise, c'est la question des extensions de terrasse qui sont soit disant destinées à sauver les commerçants. En réalité, les personnes à mobilité réduite et notamment les personnes aveugles sont maintenant privées de leur liberté de circuler de manière autonome en ville alors que la majorité des terrasses accordées concerne les plus gros établissements et l'on peut constater que les commerces qui étaient déjà favorisés, le sont encore plus. Les liens d'amitiés qui lient un certain nombre d'entre eux avec Jean Luc Moudenc sont ils le fait du hasard ?

Il faut savoir que les personnes aveugles pour pouvoir se déplacer de manière autonome en ville se guident avec leur canne en longeant les façades des immeubles et sont alertées par des marquages au sol pour les changements de direction et pour s'orienter. En laissant les terrasses s'installer de manière anarchique et notamment le long des façades, la Mairie a

rendu impossible la circulation autonome des aveugles. De la même manière les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant sont obligées de circuler sur la chaussée au risque de se faire renverser par une voiture parce que les trottoirs sont encombrés par les terrasses et que la police municipale se garde bien de faire respecter les engagements pris officiellement par la Mairie avec les commerçants. Des associations de riverains se sont déjà plaintes, notamment des nuisances sonores, mais elles ne sont pas plus écoutées que les associations de personnes handicapées qui n'ont même pas été invitées à débattre d'un sujet qui les concerne pourtant au premier chef.

Pour le reste, à cause de mon déménagement qui a beaucoup désorganisé ma vie personnelle, sans parler des problèmes récurrents d'auxiliaire de vie à domicile, je n'ai pas réussi à préparer à temps deux interventions que je comptais faire : une sur la tarification pour les personnes à mobilité réduite au théâtre du Capitole et à la Halle au Grain. Et une autre sur la manière dont sont traités les clubs sportifs des quartiers dits « populaires ». Malheureusement quand j'ai fini de préparer mes interventions, je me suis rendue compte que les délibérations concernées étaient déjà passées ! Ces conseils municipaux et métropolitains sont très intensifs et difficiles à suivre pour des personnes qui présentent comme moi des troubles cognitifs. Jean Luc Moudenc considère ces instances comme des chambres d'enregistrement et il blinde les ODJ de façon à fatiguer l'opposition.

Comptez sur moi pour me battre au maximum de deux manières : en opposante résolue, bien sur, chaque fois que les droits des toulousains seront bafoués mais aussi, en étant une force de proposition et en utilisant toute ma singularité pour proposer des innovations.

La question qui reste maintenant est de savoir si Jean-Luc Moudenc est décidé à jouer de mes déficiences, singularités et incapacités pour m'empêcher de mener à bien mes missions à égalité avec les valides en me refusant des moyens suffisants de compensation de mes handicaps. J'ose espérer qu'après l'homophobie, il ne versera pas dans l'handiphobie... !

Et qu'au contraire il rappellera à ses amis politiques et notamment à la secrétaire d'État en charge des personnes en situation de handicap que c'est très bien d'inciter les personnes en situation de handicap à s'engager en politique mais que c'est encore mieux de permettre l'application de la loi avec des textes réglementaires qui répondent réellement aux besoins. En qu'en attendant cette nécessaire évolution, il aura à cœur de démontrer en acte la réalité de sa politique dite « inclusive ».

Pour l'instant je bénéficie d'une aide en partie bénévole mais cela s'arrête début Septembre. Merci d'ailleurs à Nikola pour son aide.

4- La suite

Je suis en train de réaliser un site internet sur lequel seront publiées les vidéos, j'y partagerai aussi les ordres du jour des conseils de la ville et de la métropole dès que je les aurai, c'est à dire 5 jours avant et j'inviterai tous les toulousains qui le souhaitent à contribuer sur les sujets posés. Donc guettez les réseaux sociaux, le site est bientôt prêt !

Autre précision, il est important de rappeler que le fonctionnement démocratique tel qu'il est institué ne permet pas d'intervenir sur d'autres sujets que les délibérations proposées. Il y a néanmoins possibilité de poser des questions diverses mais on doit le demander à l'avance.

Je souhaite aussi accompagner les toulousains et être à leurs côtés dans les combats qu'ils voudront mener à l'échelle de la ville mais aussi à l'échelle de chacun de leurs quartiers de façon à faire remonter leurs difficultés et leurs demandes. Dans cette optique je compte réaliser régulièrement tout au long de mon mandat des vidéos qui seront des occasions de donner la parole à des toulousains concernés et de visibiliser les problématiques et les luttes diverses.